

CONSEIL DE QUARTIER CENTRE

MARDI 8 NOVEMBRE 2016 - 19H00

Présents :

Membres de droit :

M. Pierre-Yves MARTIN, Maire de Livry-Gargan et Président de la Commission

M. Salem AIDOUDI, Adjoint au Maire en charge de la politique de la ville, la démocratie participative et la citoyenneté.

Conseillers de quartiers :

Mme Laurence BALLEREAU, Présidente

M. Jean-Pierre BARATTA

M. Marcel BARBES

Mme Evelyne CERVAIN-CORNU

M. Patrice DUQUENOY

Mme Monique GOVET

Mme Anne KRUMMENACHER

Mme Chadia MEDJDOUB

M. Michel METENIER, Référent Handicap

M. Guy MORVAN

M. Jean-Claude SOYEZ

Membres de l'administration municipale :

M. Sébastien BALLANT, Directeur de Cabinet

M. Joseph SALAMON, Directeur Général des Services

Mme Hélène MORSA, Directrice générale adjointe en charge du pôle Vie Sociale Santé et Sports

M. Jean-David CADET, Directeur de la Démocratie de proximité et de la Vie Associative

Mme Céline NOALLY, Jumelages et Vie associative/ Conseil de quartier

M. Romain PICCININI, Chef de la Police Municipale

Mme Sandrine LACAZE, Directrice de la Stratégie Urbaine

Mme Elise MATHIEU, Responsable Aménagement Urbain

Ordre du jour

1. Points sur l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur Centre-Ville
2. Points Police Municipale :
 - a) Voisins Vigilants
 - b) Opération Tranquillité Vacances
3. Participation des conseillers de quartier à la Semaine de Printemps.
4. Point sur le fonctionnement de l'Office de Tourisme

En introduction à la séance, Mme Ballereau prend la parole afin de présenter un projet réalisé par le Conseil de quartier autour du lac de Sévigné qui se présente en trois axes :

1. Un axe sécurité : Suggestion de clôturer le lac
2. Un axe Social et Santé : Entretien régulier du lac et de ses abords
3. Axe Patrimonial: Mise en relief du Site. (Proposition de Fête du Lac).

Dans un premier temps M. Le Maire fait part de sa satisfaction d'avoir des conseillers actifs, qui informent et proposent.

M. Baratta ajoute que le rôle du conseiller est d'alerter et que par ailleurs il y a une vraie remise en question de la qualité des eaux du lac et demande à qui incombe cette gestion.

M Le Maire répond que ce sont les Espaces publics et plus particulièrement le Service des espaces Verts.

Il explique qu'un système de pompe pour l'oxygénation du lac est prévu seulement il n'a pas été possible de l'installer en 2016 en raison d'une remise à plat du système de fonctionnement de deux fontaines de la Ville.

Face à la volonté des conseillers de valoriser le site du Lac de Sévigné, M. Le Maire évoque la possibilité d'y organiser la Fête des quartiers.

Mme Ballereau informe que les horaires des squares ne sont pas respectés et demande quelles sont les obligations quant au non-respect de la fermeture.

M. Piccinini explique que c'est une infraction pénale et que le délit est passible de sanctions seulement ce n'est pas toujours facile à appliquer.

1. Point sur l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur Centre-Ville

Mme Mathieu introduit le document en expliquant que dans le nouveau Plan d'Action Local d'Urbanisme mis en place en 2015, une zone d'Orientation d'Aménagement et de Programmation est réservée sur le secteur Centre-ville.

En effet, Livry-Gargan ne bénéficie pas de vraie centralité urbaine.

Il faut étudier un projet immobilier qui s'inscrit dans la continuité de la charte de la Qualité Urbaine.

M. Métenier demande quels sont les types de projets envisagés.

M. Salamon répond que dans le cadre de la valorisation du foncier, la Municipalité privilégie les projets de constructions mixtes : Peut-être une résidence seniors pour s'inscrire dans le cadre de la loi SRU.

Il ajoute qu'il est important d'associer les conseillers au projet de réalisation de la Place.

M. le Maire ajoute que l'intérêt de cette Place sera d'amplifier le lien social, il souhaite que la Place de la Mairie ne soit plus un lieu de circulation comme un autre mais un emplacement où on se promène, un espace de vie.

Les conseillers travailleront sur ce projet au cours de l'année 2017.

M. Métenier interroge le Maire sur l'achat du bâtiment de la sécurité sociale.

Il se demande, avec Mme Ballereau pourquoi la Municipalité ne préempte pas dans le but de créer une Maison des associations ou Médicale.

Monsieur le Maire répond dans un premier temps que l'achat de ce bâtiment est onéreux d'autant plus qu'il faut prévoir des travaux importants de remise aux normes.

Dans un second temps, il explique que nous faisons face, en Seine Saint Denis, à un désert médical et qu'il est très difficile d'y attirer les médecins.

Actuellement un travail de fond est mené avec l'Agence Régionale de Santé.

M. Duquenoy alerte sur le fait qu'il est très difficile de circuler aux abords de ce bâtiment.

2. Points Police Municipale :

a) Voisins Vigilants

M. Piccinini commence la présentation du document et remercie les conseillers de quartiers pour leur engagement envers le dispositif Voisins Vigilants qui prend forme progressivement. Depuis la réunion du 5 novembre 6 Conseillers supplémentaires ont rejoint le groupe ce qui monte à 96 le nombre de Voisins Vigilants inscrits

L'objectif est d'atteindre les 400 à 500 personnes cependant le bilan est plutôt positif sur les 6 premiers mois de sa mise en place.

b) Opération Tranquillité Vacances

Dans un premier temps, M. Piccinini annonce que trop peu d'administrés utilisent ce dispositif qui est pourtant GRATUIT.

Sur l'ensemble des habitations qui ont fait l'objet d'une demande de surveillance sur la période estivale, on peut relever 0 cambriolage.

M. Morvan demande quelle est la procédure pour utiliser ce service.

M. Piccinini explique qu'il suffit de remplir un formulaire.

Mme Krummenacher suggère d'intégrer le formulaire dans le magazine de la Ville en ciblant les périodes de vacances.

Ce qui semble être difficile car M. Piccinini précise que la Police Nationale met en place ce dispositif uniquement pendant la période estivale alors que la Police municipale opère durant toute l'année pour absence minimale de 48h et maximale de 2 mois

M. Soyez souhaite connaître le taux de baisse des cambriolages depuis la mise en place des différents dispositifs ?

M. Piccinini signale une baisse de 15 % à la date actuelle par rapport à 2015.

Il ajoute que le secteur Centre n'est pas le plus impacté par ce fléau à l'inverse des zones pavillonnaires.

M. Méténier soulève les problèmes de stationnements anarchiques tout comme Mme Medjdoub qui évoque le secteur du chemin des Postes/ allée des Fresnes.

M. Piccinini explique que la fourrière est pleine et que bien souvent les voitures y sont refusées.

De surcroît, le temps passé sur un enlèvement (1h30) ce fait au détriment de celui consacré à la sécurisation.

M. le Maire annonce qu'une étude du plan de circulation est prévue dans ce secteur.

Mme Medjdoub évoque également l'existence d'un garage « sauvage ».

M. Aidoudi a fait plusieurs demandes d'interventions cependant la personne n'a jamais été prise sur le fait.

M. Morvan évoque les problèmes de stationnement de la rue Jules Vallès.

M. Le Maire répond que cette rue appartient à la Résidence Albert Thomas et qu'il y a une problématique de cession de parcelles.

3. Participation des conseillers de quartier à la Semaine de Printemps.

M. Cadet présente la version 2016 de la semaine de Printemps et explique que la manifestation sera reconduite en mai 2017 : la municipalité souhaite que les conseillers de quartier y soient associés.

Il demande alors quelles sont les propositions qu'ils peuvent soumettre pour renouveler cette opération de sensibilisation.

Il charge Mme Ballereau de recueillir des idées et de dresser la liste des conseillers souhaitant y participer.

Sur un autre thème, Mme Ballereau souhaite parler au nom de tous et explique qu'ils ne souhaitent plus participer aux fêtes de quartier dans leur forme actuelle.

Ils expliquent qu'ils ont trop peu de moyen, tant humains, matériels que financier.

De plus le changement de site de l'édition 2016 leur a porté préjudice.

M. Aidoudi répond qu'il ne faut pas renoncer suite à cet échec.

Le but de cet évènement est de donner aux livryens l'identité de leur quartier.

Il évoque la possibilité de mutualiser les donations des commerçants et sollicite davantage les conseillers pour leur implication car sur la dernière édition, le quartier CENTRE était trop peu représenté.

M. Piccinini suggère d'utiliser le réseau des « Voisins Vigilants » pour diffuser l'information.

4. Point sur le fonctionnement de l'Office de Tourisme

Mme Ballereau justifie le souhait des conseiller de voir apparaitre ce point à l'ordre du jour en soulignant une baisse de la qualité de service de l'OTSI : les administrés sont mal renseignés, les appels téléphoniques n'aboutissent pas ; les horaires ont été modifiés et le bâtiment est fermé durant les vacances.

M. Le Maire revient sur le support présenté en précisant qu'il est effectivement Président d'Honneur de l'association mais comme c'est le cas pour d'autres.

Il explique qu'il n'y a plus d'élus qui siègent au Conseil d'Administration depuis 2014 car il est impossible d'en être membre tout en votant les subventions.

Il explique également que 3 personnes étaient mises à disposition ce qui représentait un coût financier de 90 000€ pour une charge de travail insuffisante.

Mme Ballereau répond que la personne mise à disposition est dans l'incapacité de rester seule et qu'il serait préférable de procéder à un changement de personnel.

M. le Maire répond que pour pallier ce manque de personnel, un agent rattaché au cabinet travaille à ses côtés.

Il ajoute que depuis le début du mandat, il souhaite travailler en partenariat avec l'OTSI et qu'il est toujours dans l'attente de propositions.

Tout comme la demande mutualisation des sorties avec le CCAS qui n'est toujours pas concrétisée.

Pour finir, M. le Maire reprend point par point le Compte Rendu de la dernière réunion des Conseillers.

Au sujet de l'arrêt de l'Opération Clodo, il précise que l'association AVJ a son siège social à Sevrans.

La Municipalité a essayé pendant deux ans de trouver des locaux pour les accueillir à Livry-Gargan et la seule solution envisageable était le sous-sol de l'Espace Jules Verne après un aménagement représentant un coût de 300 000€. Cependant après le passage de la commission de sécurité du mois de juin dernier le constat qui a été fait ,interdit de stocker du matériel trop important en sous-sol pour des raisons de sécurité

Pour pallier la dissolution de cette association qui réussissait au travers de ses différentes manifestations à récolter 17 000 €, la municipalité a créé un service jeunesse qui travaille avec la Croix Rouge pour poursuivre les séjours vacances et les aides aux familles.

A propos des difficultés de déplacements et des chutes des personnes âgées allée Jean Maridor, M. le Maire répond qu'une étude du plan de circulation dans ce secteur est suivie par M. Lantéri.

Au sujet des problèmes de stationnements sauvages dans les rues jouxtant Sevrans, M. Le Maire demande à M. Piccinini de se rapprocher de son homologue Sevransais.

En conclusion, M. le Maire remercie tous les conseillers de leur présence et de leur implication dans la vie de la Ville.

Fin de la séance à 21h15.